



Actes de la Journée d'études et de formation
Le Mans-Rouillon, 19 mars 2008
« Violence à l'école, Prévenir, agir contre »

Journée organisée par édu SARthe sous l'égide de
l'inspection académique de la Sarthe

Atelier 4

Développer la personnalité sociale

Un dispositif d'expression collective des élèves sur leur vie scolaire

« Avoir fait l'expérience d'un échange collectif sur ses actes de travail, avoir pris conscience de ses capacités à penser ainsi et de ce que cela produit, avoir engagé sans retour négatif sa responsabilité, avoir eu, même un court moment, une relation autre et égalitaire avec des partenaires vécus habituellement comme exclusivement " supérieurs " laisse nécessairement des traces en terme de comportement socialisé. »

Françoise Inizan-Vrinat

Problématique

En apprenant à se concerter avec leurs pairs à propos de leur vie scolaire et à échanger avec leurs partenaires (enseignants, chefs d'établissement.) dans un cadre rigoureux, les élèves sortent de la solitude, de l'individualisme, de la toute puissance et de leurs avatars. Ils développent ainsi des capacités, souvent largement inexploitées, de réflexion autonome, de responsabilité, d'autocritique.

Intervenante

Françoise Inizan-Vrinat est conseillère d'orientation-psychologue au CIO de Bourges (Cher). Elle a notamment collaboré à la revue Cahiers pédagogiques consacrée à La démocratie dans l'école (n°433, avril 2005).

Régulation, secrétariat

Jacques Vauloup, inspection académique de la Sarthe (à partir des productions fournies par Françoise Inizan-Vrinat et des remarques judicieuses de Damien Rey, étudiant en STAPS, université du Maine)

Introduction (par Jacques Vauloup)

À l'école, en France, il en est du développement de la personnalité sociale des personnes humaines que sont les élèves comme il en est de la démocratie : on en parle, on en débat, on les présente comme essentielles, on défile pour elles, mais on en réserve souvent l'application quotidienne à des instances extérieures. Or, la démocratie se construit au cœur des apprentissages scolaires, qu'ils soient liés aux savoirs disciplinaires et académiques ou aux comportements sociaux. En la matière, là aussi, le cas français se distingue des modes d'action des pays auxquels on le compare régulièrement.

Pourquoi, en France, l'apprentissage de la socialisation par l'exercice concret, par les jeunes, d'un certain pouvoir sur leurs actes de travail n'apparaîtrait-il pas aussi essentiel à développer que dans beaucoup d'autres pays européens ? Écoutons donc, lisons attentivement, et goûtons à sa juste valeur, à son imitable saveur, ce qu'apporte le Dispositif d'expression collective sur leur vie scolaire (DECE) : le développement de la démocratie quotidienne, la construction d'une véritable citoyenneté, l'amélioration du vivre ensemble. Là aussi, l'école peut beaucoup, si elle le veut. Françoise Inizan-Vrinat nous fait l'amitié de revenir en Sarthe en 2008 après le travail que nous avons conduit antérieurement avec elle en 1998 (Le Mans, congrès national de l'ACOP- France) et en 2000 (groupe de travail Lycées 72). Sachons l'écouter, entendre son message, et osons agir ainsi.

Liminaire (par Françoise Inizan-Vrinat) (1)

Les élèves sont sujets à une sorte de violence institutionnelle silencieuse. Celle-ci peut provenir de trois sources : l'impuissance sur leur vie, leur destin et leur projet, l'absence de pouvoir sur leurs actes de travail (forte division quotidienne des tâches mais aussi : les élèves ont-ils réellement le droit de dire ce qu'ils ont à dire en conseil de classe ?), l'isolement et la solitude, la relation solitaire au savoir, aux apprentissages, aux enseignants ; enfin, l'école n'est pas une famille, l'enseignant n'est pas un parent en prise avec un élève-enfant, alors qu'ils le laissent accroire. Face à cette triple violence institutionnelle silencieuse, les adolescents peuvent être sujets à des crises de toute puissance archaïque retournée contre eux-mêmes ou contre l'institution.

Apprendre à vivre avec les autres, accepter le conflit constructeur, fondateur, se donner des temps sociaux à l'école est indispensable.

Le dispositif d'expression collective des élèves (DECE) s'adresse aux élèves du secondaire. Il s'applique tout aussi bien aux élèves du primaire, voire de maternelle, avec simplement quelques aménagements techniques ; dans ce cas, l'esprit et la démarche restent les mêmes mais on associera deux intervenants au lieu d'un, des séquences plus courtes, une présence plus grande auprès des élèves, une aide à l'écriture. Ce dispositif est actuellement appliqué en France, en Belgique et en Argentine.

En France, c'est le conseiller d'orientation-psychologue ou le psychologue scolaire qui intervient (le psychologue scolaire peut être secondé dans l'animation par des personnels non enseignants de l'école). Ce qui importe au fond, c'est que l'intervenant n'ait dans l'école ni fonction pédagogique ni fonction de direction ou de vie scolaire (CPE), ce qui rendrait son positionnement difficile aussi bien auprès des élèves que des enseignants ou de la Direction de l'établissement.

Objectif : s'approprier collectivement sa vie d'élève, se socialiser.

À partir d'un dispositif précis, permettre à tous les élèves, classe par classe, de mieux appréhender et s'approprier leur vie d'élèves, ceci dans une perspective de socialisation plus démocratique, qui passe par un engagement plus responsable dans leur vie d'élève et dans celle de la communauté, ici scolaire, en apprenant à se concerter collectivement entre pairs sur ce qu'ils vivent à l'école. Dans un second temps, la classe échange à ce sujet avec ses enseignants réunis en équipe ; cet échange est médiatisé par l'écrit et par un médiateur. La direction de l'établissement, et la vie scolaire si besoin, sont informées par la même voie. Équipe éducative et Direction s'engagent à répondre aux élèves.

Principes fondamentaux :

L'école constitue un champ socialisé et de socialisation (régi par des droits et des devoirs individuels et collectifs). Le dispositif d'expression collective des élèves (DECE) inscrit banalement son action dans cet espace en introduisant un apprentissage de conduites mieux socialisées. C'est un apprentissage spécifique, concret, complémentaire de la socialisation par le savoir.

Gérard Mendel qualifie aussi la forme particulière de socialisation proposée par le DECE de «non identificatoire aux adultes», du fait que les élèves échangeant seuls entre eux, puis dialoguant dans un cadre égalitaire avec leurs enseignants, se construisent non par la seule identification aux adultes mais par une réflexion et un travail collectifs entre pairs.

L'école est une institution ; il y a production de formation par l'enseignement et l'éducation, à laquelle concourt le travail de chacun et de tous ; ce travail est soumis à une division technique (les uns enseignent, les autres apprennent). Nous en rendons compte en nommant les collectifs : le collectif des élèves, le collectif des enseignants, et plus particulièrement celui des élèves de la classe X et celui des enseignants de la même classe. Au cours de l'intervention, les élèves sont prioritairement mis en relation avec le collectif qui leur est le plus proche, c'est-à-dire celui de leurs enseignants. Un échange a lieu aussi avec le collectif de Direction, pour ce qui le concerne uniquement, c'est-à-dire les questions matérielles, disciplinaires (NDLR : Rappelons que depuis 2005, avec son rôle dans le Conseil pédagogique en collège et en lycée, le chef d'établissement voit se renforcer sa fonction et sa responsabilité pédagogiques).

Par ses règles de fonctionnement et dans le temps de sa réalisation, le dispositif met chacun des groupes en situation d'égalité de droit d'expression et de réponse. De même, du fait d'une médiation (pas de rencontre directe en face à face mais un travail en collectif d'élèves, puis en collectif d'enseignants), les élèves et les enseignants sont reconnus comme des partenaires institutionnels à part entière. Mêmes droits et mêmes devoirs pour tous : un aspect essentiel d'un apprentissage de la vie démocratique.

Actualité du contexte d'application de la méthode :

La problématique de la socialisation à l'école s'inscrit nécessairement dans un contexte historique. Si la méthode est restée la même depuis sa création, au début des années 1980, son application s'est adaptée à l'évolution scolaire et sociale : « sens flottant » de l'école et moindre investissement à son égard, individualisme grandissant, relations beaucoup plus heurtées entre élèves, refus de l'autorité sous sa forme traditionnelle, généralisation du "victimaire" qui renvoie toujours la faute sur l'autre... Quant à développer sa pensée, le « style SMS » n'y contribue guère. Ajoutons que la multiplication des lieux d'écoute de la parole des élèves a renforcé parfois le sentiment de ne pas être écouté (engendrant une forme de soumission résignée ou la révolte simplement destructrice de la relation pédagogique, du matériel, de soi), ce qui n'incite pas spontanément à une nouvelle expérience d'expression sur l'école.

Nous nous heurtons aussi au désir d'un certain retour à l'autorité ancienne (elle relève d'une illusion passéiste, car elle ne correspond plus aux formes du développement psychologique actuel des jeunes) qui n'incite pas à résoudre les indéniables problèmes actuels de l'école en y associant les élèves.

Il s'avère plus que jamais nécessaire, via le dispositif d'expression collective des élèves (DECE), d'apprendre à échanger, à gérer les contradictions, à oser le conflit en vue de trouver ensemble des solutions, d'apprendre à se taire pour écouter, d'accepter de prendre en compte les difficultés de l'autre, d'inscrire ses désirs dans la réalité. Se taire, écouter, penser et argumenter juste, engager sa responsabilité : quelle épreuve ! Mais « c'est bien », disent au final les élèves.

Pensé dès son origine dans une perspective éducative de socialisation, le DECE se trouve aujourd'hui contraint de renforcer ses procédures, compte tenu de la dégradation des conduites socialisées : passer d'une séance par trimestre à une tous les deux mois, travailler plus activement (pour le régulateur) l'apprentissage de l'expression et de l'argumentation des élèves. Faire participer deux régulateurs chaque fois que possible. Pour autant, l'esprit du dispositif reste le même depuis sa création.

Les règles :

Cet apprentissage est proposé à tous les élèves d'une même classe. Il s'inscrit dans le cadre habituel de la vie scolaire. Il n'entre pas en concurrence avec le fonctionnement des délégués des élèves, qui se poursuit

parallèlement. Mais durant les séances, les délégués, comme le professeur principal, sont déchargés de leur rôle spécifique.

Il ne vise pas non plus à se substituer aux heures de vie de classe, tout en marquant sa différence (réflexion sans présence enseignante, liberté du choix de sujets, réponses impliquant un collectif d'enseignants).

Le point de vue des élèves sur leur vie scolaire s'adresse pour partie à leurs enseignants, et les réponses des enseignants s'adressent aux élèves. Tout cela hors présence et contrôle hiérarchiques.

Pour permettre l'égalité des collectifs (collectif « élèves », collectif « enseignants ») : un médiateur. Animateur neutre des séances et médiateur entre les collectifs, il est le garant du bon déroulement de la méthode pour laquelle il a reçu une formation spécifique.

Le dispositif :

3 à 4 fois par an : séance de deux heures avec les élèves (moins longtemps avec des élèves de primaire) ; séance d'une heure environ avec les enseignants.

En préambule :

Le dispositif se met en place après accord du chef d'établissement (étant entendu que ni lui ni aucun de ses adjoints ne participera aux séances ; une séance aura lieu avec eux, sur les points particuliers les concernant).

Choix de la ou des classes. Il peut être judicieux d'accepter mais aussi de refuser la « classe à problèmes » de l'établissement (mesurer le risque d'être perçu comme le gendarme de l'institution). Présentation de la méthode aux enseignants de la (des) classe(s) pressentie(s), réunis pour cette occasion. Si accord, les dates d'intervention sont fixées ; les heures élèves sont prises sur les cours, les réunions avec les enseignants se tiennent hors temps scolaire ou sur des heures de concertation

1ère séquence :

Le projet est présenté aux élèves en début de première séance. Il convient de leur expliquer que ce ne sera pas un temps de doléances, mais des séances d'apprentissage de la réflexion collective (conjugaison de la pensée de chacun et de tous) à propos de leur vie scolaire. Ils saisissent vite le double mouvement : celui qui va leur permettre de parler librement de leur vie d'élèves et celui qui va les contraindre à inscrire cette liberté dans un cadre rigoureux. L'expression spontanée des élèves (« chouette ! ») se nuance vite par une autre (« ça va être difficile ! »). Ils pointent aussi très vite l'enjeu des réponses qui leur seront données.

L'intérêt initial, teinté de scepticisme, formule par l'expression « ils vont vraiment nous répondre ? » se double du sentiment « il ne faut pas dire n'importe quoi ».

L'expression collective de la classe se fait en présence du régulateur-médiateur. Les élèves sont répartis en petits groupes, par ordre alphabétique (il ne s'agit pas de reconduire les groupes d'affinités, mais d'apprendre à travailler avec tout le monde).

La question qui leur est posée est simple : « qu'avez-vous à dire sur ce que vous vivez cette année dans votre établissement ? »

1^{ère} heure Echange, débat entre élèves seuls. Ils retiennent ce qui leur semble important. Ils ont en tête qu'une partie de ce qu'ils disent sera transmis à leurs enseignants. Le principe est que l'intervenant laisse au maximum les élèves se débrouiller seuls dans leurs échanges (pour la construction, découverte dans ses possibilités et sa richesse, d'une pensée autonome, non dépendante de celle des adultes). L'intervenant a pour simple rôle (il n'est d'ailleurs pas simple, et cela constitue un temps fort de la formation au DECE) de faire respecter les règles, c'est-à-dire de faire que chaque groupe travaille en sécurité, sans l'interférence d'individus d'un autre groupe, et que chacun puisse s'exprimer librement.

Il peut aider cependant un groupe à "démarrer", un individu en retrait à entrer dans la discussion, un trop actif à faire de la place à la parole des autres... Il se rend aussi présent auprès des groupes (« Monsieur, Madame, comment exprimer cela ? Comment dire les choses si on n'est pas d'accord ? »). Il invite le groupe à creuser sa pensée, à gérer les contradictions dans toute leur richesse, à mettre à plat les éléments du conflit. Aider, sans intervenir sur les contenus ni apporter de solutions aux questions soulevées. et se retirer. On comprend qu'avec des élèves de primaire ou des élèves en grande difficulté, cette présence est plus grande, qui cherchera cependant à se limiter au fil des séances.

2^{ème} heure Communication des sous-groupes à la classe. Chaque groupe est invité, à tour de rôle, à communiquer à la classe entière sa production à partir des notes prises pendant la séance par le (la) secrétaire désigné(e) par le groupe (fonction tournante). Les autres groupes ont obligation d'écoute silencieuse. Il n'y a pas de rapporteur, mais l'un commence à parler, les autres complètent, chacun à égalité de parole. L'intervenant note au tableau sur des affiches et invite, aide au besoin, à la formulation compréhensible et transmissible, sans toutefois intervenir sur le contenu.

Etape importante : les élèves apprennent à formuler avec et pour les autres, à s'écouter, à accepter des points de vue différents sans aussitôt hurler leur désaccord (une façon d'être qui rompt avec la tradition de la parole à celui qui crie le plus fort). La réussite repose sur l'animation, c'est-à-dire sur la fermeté de l'intervenant à faire respecter les règles.

Cette seconde partie de séance est enregistrée. La cassette, à usage exclusif de l'intervenant et des collègues qui peuvent travailler avec lui, signale aux élèves que l'intervenant appartient lui aussi à un collectif et rappelle aussi à l'intervenant sa fonction de médiateur.

Lorsque tous les groupes se sont exprimés, l'intervenant en relisant les affiches, fait une brève synthèse orale pour les élèves. C'est le moment où se révèle le collectif-classe (« voilà une photo du vécu de votre classe »).

Ensuite, les élèves rédigent l'écriture finale des questions qu'ils souhaitent collectivement transmettre aux enseignants. On assiste alors à des reformulations avec regroupement de quelques éléments dans une seule phrase, à des développements de l'argumentation, ou tout simplement à l'abandon d'une idée initiale. Et surtout, on évite toute personnalisation des propos et l'on privilégie une formulation anonyme à l'endroit de l'ensemble des professeurs (peu importe que ce soit Mr X qui crie trop, mais le fait qu'un enseignant qui crie trop fatigue les élèves et n'obtient rien de plus ; Mr X se reconnaîtra sans doute, mais tous les enseignants seront interpellés et réfléchiront à la question). Une synthèse est établie aussi pour la direction de l'établissement.

La transmission aux enseignants :

L'intervenant, alors dans un rôle de médiateur, lit aux enseignants de la classe, réunis quelques jours après, la production des élèves et les invite à réfléchir ensemble à ces propos et à y répondre. Il ne participe pas à la discussion mais distribue, recentre la parole et note ce qui se dit. Une synthèse est faite, en fin de séance, avec les enseignants, de ce qui sera transmis en retour aux élèves.

2ème et 3ème séquences avec le collectif des élèves :

L'intervenant lit aux élèves les réponses et les invite, dans les mêmes conditions que lors de la 1ère séance, à échanger à leur propos. L'exigence se renforce d'une pensée plus rigoureuse dans sa clarté, sa précision. La critique se nuance, les responsabilités deviennent moins unilatérales, des propositions émergent.

Fin de l'intervention : un bref moment avec les élèves pour le seul retour des réponses. Les effets du dispositif : Il est difficile, voire impossible, de mesurer directement les effets en profondeur de cet apprentissage, mais avoir fait l'expérience d'un échange collectif sur ses actes de travail, avoir pris conscience de ses capacités à penser ainsi et de ce que cela produit, avoir engagé sans retour négatif sa responsabilité, avoir eu (même un court moment) une relation autre et égalitaire avec des partenaires vécus habituellement comme exclusivement " supérieurs ", laisse nécessairement des traces en terme de comportement socialisé.

Nous constatons cependant des effets immédiats non négligeables :

- Une meilleure ambiance de classe. Elle se traduit par une plus grande tolérance, moins d'agressivité et de passages à l'acte. On voit des marginaux retrouver une place au milieu des autres, des timides oser parler et des très "présents" s'effacer un peu.

- Une meilleure motivation à apprendre. Les élèves se sont donnés mutuellement des conseils et acceptent mieux de prendre en compte ceux énoncés par leurs enseignants car explicites et en réponse directe à leurs préoccupations. Notations et sanctions, entre autres sujets, sont abordés de part et d'autre, de façon mieux argumentée et donc moins arbitraire. Un étau s'est desserré qui, à côté de l'accusation systématique (trop de travail, pas assez d'explications...) a fait place à la responsabilité partagée. La possibilité donnée de se vivre comme appartenant à un collectif permet l'émergence d'une identité moins individualiste, aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Les enseignants par exemple expriment leur satisfaction à pouvoir parler ainsi librement entre eux de leur vie professionnelle, à découvrir leurs élèves sous un autre angle.

Enfin, pour les intervenants, la possibilité peut-être d'un réel travail collectif, en lien avec des collectifs (travail sur l'animation du dispositif, la compréhension de ce qui s'est passé) et l'ouverture d'un nouveau champ professionnel).

A condition d'en respecter rigoureusement les règles et le cadre, ce dispositif est assez simple d'application. En effet, des difficultés peuvent surgir lorsqu'on pratique "autre chose", c'est à dire lorsqu'on introduit des "variantes" qui n'ont pas fait l'objet d'une réflexion théorique collective approfondie. L'expérience de ce dispositif, qui s'est construit au fil de 25 ans de pratique et de théorisation associées, montre que lorsque l'intervention rencontre des échecs, c'est que la méthode n'a pas été précisément suivie ou que l'intervenant s'est insuffisamment appuyé sur son propre groupe de référence.

Conclusion :

Avec le dispositif d'expression collective des élèves sur leur vie scolaire, on montre aux élèves que, beaucoup plus qu'ils ne le croient, ils peuvent agir, construire ensemble, on leur donne un certain pouvoir collectif sur leurs actes et leurs pensées. Avec ce dispositif, on aide les professeurs à prendre conscience des questions posées par les élèves ; on les engage dans l'élaboration de réponses collectives, voire même à délivrer quelques secrets de fabrique sur leur pédagogie. On change, on perd un peu ses défenses, on se pose des questions et on émet des réponses. Le vivre ensemble en sort renforcé.

Note avril 2014 : nous (AGASP) nous sommes permis d'actualiser cette fin de texte :

Pour se former à l'application du DECE des stages sont proposés par l'AGASP. Un accompagnement de pratique peut aussi s'envisager.

En Belgique fonctionnent, sur la base du volontariat, des groupes de praticiens. L'un d'eux a fonctionné pendant 10 ans (3 réunions par an), trouvant toujours matière à penser en lien avec le DECE.

A lire :

Rueff-Escoubès Claire : La sociopsychanalyse de Gérard Mendel, La Découverte, Paris 2008

Rueff-Escoubès C. (1997), La démocratie dans l'école, une pratique d'expression des élèves, Ed. Syros, Paris, 1997

Mendel Gérard, La société n'est pas une famille, La Découverte 1992

Mendel Gérard. Histoire de l'autorité, La Découverte 2002

Pour une bibliographie complète voir : sociopsychanalyse.com

Pujade-Renaud C. (2005), Le corps de l'enseignant dans la classe, 152 p. (1^{ère}

Edition en 1983) Pujade-Renaud C. (2005), Le corps de l'élève dans la classe, 166 p.

Laplace C. (2008), Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes, Chronique sociale, 224 p.

Filmographie :

Lebel J.-P./ Agasp : La démocratie dans l'école, Périphérie., 2000

Voir le site : sociopsychanalyse.com pour découvrir plus largement la sociopsychanalyse.

Contactez l'AGASP : contactagasp@hotmail.com